

## ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté Égalité Fraternité Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

### PROTECTION DE L'ENFANCE

-PRE-RENTREE 2021-

Service Social en Faveur des Elèves 2 2021

#### ACADÉMIE DE TOULOUSE

#### La Protection de l'Enfance:

un axe fort pour la politique départementale à la rentrée 2021

# « La Protection de l'Enfance, c'est l'affaire de tous. »

De sa place, chacun a un rôle à jouer.

Service Social en Faveur des Elèves 3 2021

## L'Ecole est un lieu d'observation, de repérage, d'évaluation des difficultés des élèves, notamment des situations d'enfants en danger ou en risque de l'être: chaque personnel au contact quotidien des élèves est concerné.

Service Social en Faveur des Elèves 4 2021/2022

## Les personnels de l'Education Nationale et l'article 40 du Code Procédure Pénale

- L'article 40 dicte une obligation à toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire de signaler sans délai les crimes ou délits dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions, aux autorités compétentes.
- En lien avec ces autorités (Justice, Police/ Gendarmerie et Conseil Départemental), et dans le cadre d'une convention, la DSDEN 31 met en œuvre un Protocole interne de gestion des situations de protection de l'enfance, qui clarifie le fonctionnement et encadre la transmission des écrits professionnels.
- Les Conseillères Techniques Départementales Sociale et Médicale sont chargées par délégation de l'IA-DASEN, de toute transmission aux autorités compétentes.

#### **Evolution à la rentrée 2021 :**

Tous les personnels dépositaires de la parole de l'enfant sont accompagnés pour consigner par écrit, sur un document dédié, toute révélation de **faits pénalement qualifiables.** 

Service Social en Faveur des Elèves 5 2021/2022

## Nouveau support Rentrée 2021

#### Fiche de Recueil

Saisine pour motif Social

Déclenche une évaluation sociale de la situation par une assistante sociale de l'Unité de Prévention Primaire (UPP). Saisine pour motif Médical

Déclenche une évaluation médicale de la situation par le médecin scolaire référent.

En cas de qualification au titre de la protection de l'enfance, ces fiches seront transmises aux autorités administrative et/ou judiciaire.



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

## Nouveau support Rentrée 2021

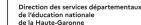
CADÉMIE					
DE TOULOUSE	Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Ganonne		FICHE DE RECUEIL PROTECTION DE L'ENFANCE		
natemité SAMIS	ee – DSDEN 31 – 75 rue Saint Roch – CS Fablenne BURGALE Médech Consiller schrie	RES	ector 4  Céline RESPAUD Adjoints la Consalière technique		
Agartementale du service social	Responsable département				
n faveur des élèves	médical en faveur des élè-				
rabelle loper lifter toulouse it	ial/I medicin-I/I (liso-foul	ouse fr	caline respectibles toulouse in		
Cette fiche de recueil p		tés compétent	les (CRIP/Parquet), après évaluation saisine en Protection de l'Enfance.		
SAISINE POUR MOTIF SOCIAL		SAISINE POUR MOTIF MEDICAL			
affecti, intellectuel ou so risquant de l'Étes, compo être, la sécurité et la mon violence à casachère sexo Conduite à tenir : Informer ITEN Consigner les délene plus fidèlement poss parole de l'étève) - Actresser la fiche de des Elèves : Servicesocialelev et à l'IEN de Circonscript Pour tout conse	infa recueillis dana ce document (le lible, notamment si cela concerne la recueil au Service Social en Faveur es-upp@ac-toulouse.fr ion il technique, joindre: : 1: 05.30 25.80 34 05.61.80 76.77	Conduite à l' Alerter im Par téléphon ou à défaut a Le médecin e renseigner pi - Adre la 31 me samis 2	innir: médiatement le médecin scolaire e au serrétariet du CMS us BAMIS: 05 36 25 83 19 déterminers avec vous la nécessité de lus avant la présente l'éche de recueil. Si oui : esser la fiche de recueil au Service Médical : edecin-01@ac-toulouse.fr et @ac-toulouse.fr Circonscription		
Date de la transmissi	ion:				
Nom de l'IEN :					
Nom du directeur ou	de la directrice :				
Nom de l'école :					
Adresse :					
Adresse : Tél :	Mail:				

Le/la Directeur/trice doit donc informer la famille de la démarc son autorité hiérarchique, SAUF en cas de suspicion de vio	lence à ca	aractère sex	cuel intrafamilial ou de			
danger immédiat pour l'enfant, en raison de la possible tran qualification pénale).	smission i	au Procureu	r (Parquet des Mineurs-			
L'UPP et les médecins scolaires répondent à vos demandes o	de conseil	technique a	u besoin.			
La familie a été prévenue OUI	NON					
Si non pour quelles raisons :						
1. Enfant concerné						
Renseignements indispensables à la mise en œuvre d'une pr Nom:						
	Prénom:					
Date de naissance:						
Classe:	se: Regime:					
Domicile habituel de l'enfant:						
Noms et coordonnées des deux pare	ents (ou re	esponsables	légaux)			
Père :	-					
Adresse :						
Téléphone :						
Mère:						
Adresse :						
Téléphone :						
Fratrie:						
Nom et Prénom	Date de n	aissance	Lieu de scolarisation			
	-					
Autre.s membre.s de la famille vivant au domicile :						
2. Actions engagées par l'Ecole						
Famille :	Partenai	ras :				
Dates des entretiens avec la famille :	Parcenal	res :				
	RASED: (3)   Enseignant référent : (3)   CMP/CMPP : (3)					
Date des équipes éducatives :	MDS (service social, PMI) :(3)					
	Services éducatifs (ASE, ANRAS, ASP2EA,) : ①					
	_	ite Educative				
	Autre		-			
	LI AUCTE	(a) : (a)				

Conformément à la loi, la famille doit être prévenue de la transmission d'éléments la concernant.

S. Exposé de la situation de l'enfant : (Préciser quel personnel révèle la situation et étayer le propos d'éléments factuels)
A. La scolarité et le comportement habituel de l'enfant
<ul> <li>B. Les difficultés sociales et/ ou familiales repérées par le.s professionnel.s de l'Education Nationale</li> </ul>
<ul> <li>C. Les faits rapportés par l'enfant (en cas de révélations de faits de violence, il est important de rapporter le plus fidélement possible les paroles de l'enfant)</li> </ul>
D. Observation et avis indicatif de l'école

Service Social en Faveur des Elèves 7 2021





## Séance de sensibilisation à la Protection de l'Enfance

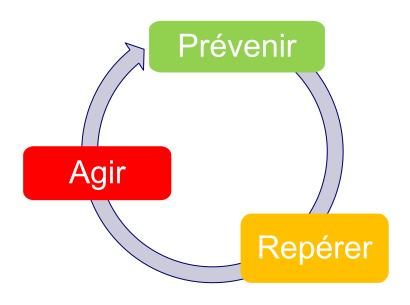
#### 1<sup>er</sup> degré: Année scolaire 2021/2022

 Formation continue des directeurs intervention en binôme assistante sociale/ médecin scolaire

## Tout au long de l'année et années suivantes:

#### Plan de formation

- Public ciblé
- FIL
- Tout public



Service Social en Faveur des Elèves 8 2021

La loi impose à chacun d'agir quand il a connaissance d'une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être...

Chaque école peut solliciter l'UPP ou le médecin scolaire pour conseil technique et renseigner, au besoin, une « Fiche de recueil ».

Service Social en Faveur des Elèves 9 2021



Direction des services départementaux

### PERSONNES RESSOURCES

Pour un conseil, une aide à la rédaction... à qui s'adresser?

#### ASS Unité de Prévention Primaire

Pour tout conseil technique, joindre:

Mme ROMANET : 05 36 25 89 30

Mme DAYDE: 05 36 25 89 34

Mme VIZCAY: 05 61 89 76 77

Fiche de Recueil pour motif social: servicesocialeleves-upp@ac-toulouse.fr

#### Médecin scolaire référent

Par téléphone au secrétariat du CMS

ou à défaut au SAMIS : 05 36 25 83 19

#### Isabelle LOPEZ

Conseillère technique responsable départementale du service social en faveur des élèves isabelle.lopez1@ac-toulouse.fr

#### Conseillères techniques sociale et médicale

#### Fabienne BURGALIERES

Médecin Conseiller technique Responsable départemental du service médical en faveur des élèves ia31medecin-01@ac-toulouse.fr

#### Céline RESPAUD

Adjointe à la Conseillère technique départementale du service social des élèves, en charge du premier degré celine.respaud@ac-toulouse.fr

# MERCI DE VOTRE ATTENTION